

Expériences de gestion (bis)



UICN | Comité Français

L'Agence française pour la biodiversité

Établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens autour d'actions en faveur de la biodiversité.

Ses missions en métropole et en outre-mer

- Organiser et développer les connaissances et les savoirs
- Appuyer la mise en œuvre des politiques publiques liées à la biodiversité
- Gérer des espaces protégés et appuyer les autres gestionnaires
- Apporter conseil et expertise aux acteurs socio-professionnels
- Apporter des soutiens financiers à des actions partenariales
- Mobiliser et sensibiliser la société
- Former et structurer les métiers de la biodiversité
- Vérifier le respect de la réglementation relative à la protection de la biodiversité

Le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature

Plateforme de dialogue et d'expertise sur les enjeux de la biodiversité, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts français de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Au sein d'un partenariat original, il regroupe deux ministères, huit établissements publics, 42 organisations non-gouvernementales, ainsi qu'un réseau d'environ 250 experts rassemblés au sein de commissions spécialisées et de groupes de travail thématiques. Ses missions sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international.

Le groupe de travail IBMA

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre des travaux du groupe de travail « Invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009 dans le cadre d'une convention entre l'Onema et Cemagref (devenus AFB et Irstea). Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion des espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Depuis 2014, la coordination du groupe est assurée conjointement par le Comité français de l'UICN et l'AFB.

Cet ouvrage poursuit la collection **Comprendre pour agir** qui accueille des ouvrages issus de travaux de recherche et d'expertise mis à la disposition des enseignants, formateurs, étudiants, scientifiques, ingénieurs et des gestionnaires de la biodiversité.

Il est consultable sur le site internet de l'AFB (www.onema.fr/node/2835), sur le site du GT IBMA (www.gt-ibma.eu) ainsi que sur le portail partenarial « les documents sur l'eau et la biodiversité » <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/>



ISBN web : 978-2-37785-037-2
ISBN print : 978-2-37785-038-9
Achevé d'imprimer en France par CFI Technologie en août 2018
Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du
papier PEFC 100% issu de forêts gérées
durablement et de sources contrôlées, chez un
imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



Les espèces exotiques envahissantes (EEE) et les impacts qu'elles engendrent sont une préoccupation croissante pour les gestionnaires d'espaces naturels. C'est particulièrement vrai pour les milieux aquatiques, où un grand nombre d'acteurs se mobilise pour agir. En parallèle, des politiques publiques se développent au niveau national et européen.

Mais où en sont les connaissances actuelles sur les invasions biologiques ? Quel est l'état de la législation en vigueur et quelles préconisations formuler ? Sur le terrain, quelles sont les espèces faisant actuellement l'objet d'interventions de gestion ? Quelles sont les techniques utilisées, dans quel contexte et avec quels objectifs et résultats ?

Publié en 2015 dans la collection *Comprendre pour agir*, le premier volume *Connaissances pratiques* constitue un état des lieux sur la gestion des EEE en milieux aquatiques. Pour ne pas livrer de recette, des clés de démarches opérationnelles sont proposées, tentant d'intégrer les spécificités de chaque situation.

Publié la même année, le second volume *Expériences de gestion* illustre cet état des lieux grâce à plus de cinquante retours d'expériences de gestion. Plus de cent contributeurs se sont mobilisés à l'échelle nationale pour rassembler les éléments nécessaires à une réflexion claire et à la présentation d'une démarche argumentée d'aide à la mise en place d'actions de gestion pour et par les gestionnaires.

Fort du succès rencontré par ces deux premiers volumes et de la dynamique enclenchée, ce troisième volume *Expériences de gestion* (bis) offre un recueil supplémentaire de trente-cinq retours d'expériences de gestion portant sur vingt-et-une espèces déjà abordées et douze nouvelles espèces, dont trois présentes en outre-mer.

Emmanuelle Sarat, chargée de mission espèces exotiques envahissantes au Comité français de l'UICN, est la coordinatrice du groupe de travail « Invasions biologiques en milieux aquatiques » (GT IBMA) depuis 2014.

Doriane Blottière, chargée de projet espèces exotiques envahissantes au Comité français de l'UICN, appuie la coordination du GT IBMA depuis 2017 et a en charge la rédaction des retours d'expériences de gestion.

Alain Dutartre, hydrobiologiste indépendant (ex-Irstea), a travaillé pendant plus de trois décennies sur les plantes aquatiques (indigènes et exotiques) et leur gestion. Membre fondateur du GT IBMA, il s'est attaché depuis à développer les réflexions et les activités du groupe en direction des gestionnaires pour contribuer à améliorer la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Nicolas Poulet est chargé de mission biodiversité aquatique continentale à la Direction recherche, expertise et développement des compétences de l'AFB. Il travaille à la mise en place de projets de recherche et de gestion sur les espèces aquatiques aussi bien exotiques envahissantes que patrimoniales et participe à la coordination du GT IBMA.

Yohann Soubeyran, chargé de mission espèces outre-mer au Comité français de l'UICN, pilote depuis 2005 une initiative spécifique sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer. Depuis 2014, il a rejoint l'équipe de coordination du GT IBMA.